



Formation en un gaec, et division des capitaux

Par **Laurasc**, le **30/08/2016** à **09:43**

Bonjour je souhaite créer un gaec avec la reprise de une ferme avec mon conjoint mais nous ne sommes pas d accord sur la répartition des capitaux lors de la départ a la retraite. Mon conjoint va apporter une somme de 100000€. Lors de la vente j estimé tout à fait normal que il récupère son investissement. Le problème se situe sur le reste , il estimé que je ne bénéficierai que de 20% du capital étant donné que il estimé que il fera légèrement plus d heure. Hors les remboursements à la banque des crédits est bien diviser en deux, les salaires égaux. Il se justifie en disant que je vais passer plus de temps avec mes enfants ne d une première union et également bénéficié des prestations sociales pensions alimentaires. Pouvez-vous me aider soit à comprendre son raisonnement ou la division juste des bien.
Merci